

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE du 15 avril 2025

convocation du 8 avril 2025

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames : Laurence DUVAL, Agnès SERGENT

Messieurs : Michel TRONEL, René GOBEAUT, Francis VALLET-DUCLOS, Jean GRUMIAUX, Maud CADARIO
Cyrille DESORMEAUX, Dominique MULOT, Christophe LEROUX

Absent excusé :

Michel TRONEL pouvoir à Laurence DUVAL

Vincent SORET pouvoir à Christophe LEROUX

Absente : Madame Pauline DUPONT

Secrétaire de séance : Cyrille DESORMEAUX

La Séance est ouverte à 20h00

1. Délibération : Vote des taux d'imposition 2025

Madame le Maire informe le conseil municipal que les taux d'imposition de 2025 doivent être votés.

Après discussion il a été décidé d'augmenter les 4 taux d'impositions de **0.5%**, en raison des différents projets d'investissements de la commune.

Après avoir entendu cet exposé le conseil municipal vote les taux suivants :

Rappel des taux de 2024 :

Taxe Foncière (bâti) : 34.84 %

Taxe Foncière (non bâti) : 40.87 %

CFE (Taxe Professionnelle) : 17.91%

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14.81 %

Après délibération, Les taux votés par le conseil municipal (Pour 11 – Contre 0) pour 2025 sont :

Taxe Foncière (bâti) : 35.01 %

Taxe Foncière (non bâti) : 41.07 %

CFE (Taxe Professionnelle) : 18.00 %

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14.88 %

2. Délibération : Vote du BP 2025

Depuis la réunion de conseil du 1^{er} avril dernier, les dépenses n'ont pas évoluées.

La réhabilitation énergétique de la salle polyvalente est encore à l'étude pour des travaux revus au minimum.

Aucun élément ne permet à ce jour de provisionner des dépenses d'investissement.

En fonctionnement :

- le budget prévisionnel de dépenses est de 524 207.02 €

- le budget prévisionnel de recettes est de 655 960.27 € avec le report de 2024 d'un montant de 203 127.27 €

Soit un solde prévisionnel excédentaire de 131 753.25 €.

En investissement :

Les dépenses d'investissements prévues sont de 94 967.97€

Les recettes d'investissement prévues sont de 62 785.49€

Soit un solde déficitaire de 32 182.48€, qui sera pris sur le budget de fonctionnement.

Compte tenu du virement réalisé de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, le budget de fonctionnement fait apparaître un solde excédentaire de 99 570,77 €.

Le budget 2025 est voté à l'unanimité avec :

En fonctionnement un montant total de : 655 960.27 € en recettes et dépenses.

En investissement un montant total de : 94 967.97 € en recettes et dépenses

3. Questions diverses

La Communauté de Communes du Pays du Neubourg nous a sollicité pour être commune pilote pour la mise en place d'un bac de compostage collectif dans notre commune. Le Conseil Municipal a accepté à la majorité. Dans l'attente des précisions de la CDC sur l'équipement, la protection contre les nuisibles et le lieu d'implantation.

Dates à retenir :

- Prochain conseil municipal : mardi 13 mai 2025 à 20h30. (Les dates annoncées restent prévisionnelles et sont confirmées par affichage de la convocation).

➤ **La séance est levée à 22h15**